



Cabinet du Maire

Madame Chantal Eyméoud
Vice-présidente du conseil régional PACA
déléguée à la culture
Hôtel de Région
27 Place Jules Guesde
13481 MARSEILLE Cedex 20

Briançon, le 2 mars 2018

Réf. : GF/VF/ES

Objet : dossier BRIANÇON VAUBAN CITÉ DES ARTS

Quere Madame la vice-Présidente,

Chère au cœur des Briançonnais, la cité Vauban est un élément essentiel du paysage de la ville et joue un rôle prépondérant dans sa politique touristique. La reconnaissance internationale que confère l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO de l'enceinte urbaine et des forts environnants en est l'un des témoignages les plus prégnants.

Cet héritage architectural recèle des promesses de développement économique. Car il ne s'agit pas seulement de préserver le trésor de Vauban, il convient aussi de le valoriser pour en faire un fer de lance de l'économie locale.

Hors du commun, ce patrimoine a été façonné par des siècles d'histoire. Or, la cité Vauban a souffert ces dernières années et les richesses qu'elle abrite sont insuffisamment mises en valeur. De nombreux commerces ont dû baisser leur rideau, laissant une rue parsemée de pas de portes fermés. On constate que le nombre de friches commerciales augmente dans la cité Vauban. On recense à ce jour plus de 25 locaux et commerces vacants laissés à l'abandon pour certains, souvent à des endroits stratégiques, donnant une image négative de la ville qui n'incite pas les touristes à venir visiter le centre ancien de Briançon.

Je considère qu'il est de notre devoir de redonner à la cité historique tout son prestige et son attractivité, il est de notre responsabilité de préserver et valoriser ce trésor architectural et patrimonial.

Dans un contexte où l'intérêt du public pour le patrimoine ne cesse de croître, la ville de Briançon souhaite mettre en valeur son patrimoine et la qualité de son site exceptionnel afin de renforcer son attractivité touristique. Afin de ne pas laisser un quartier et un pan de la ville dépérir, nous pourrions envisager de redonner de la vie par l'art à des locaux désaffectés ou inoccupés.

Des artistes et artisans d'art pourraient occuper les boutiques vides et exposer leurs travaux. Cela permettrait de combler le vide laissé par les commerces vacants, de créer un circuit de visites culturelles des ateliers galeries, tout en valorisant des talents et savoir-faire.

Le projet BRIANÇON VAUBAN CITÉ DES ARTS répond pleinement aux enjeux et problématiques auxquelles la cité Vauban est aujourd'hui confrontée.

Nous célébrons cette année le 10ème anniversaire de l'inscription des fortifications de Briançon au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Il apparaît opportun de profiter de cet anniversaire pour impulser une nouvelle dynamique au sein du cœur historique.

Le secteur sauvegardé de Briançon, créé en 1987, est le seul du département des Hautes-Alpes sur les 7 que compte la Région PACA.

Le bâtiment communal actuellement occupé par la bibliothèque municipale pourrait servir de résidence d'artistes une fois que les travaux de la future médiathèque du cœur de ville seront terminés (automne 2019).

Redonner de la vie par l'art à des locaux désaffectés ou inoccupé permettrait à la cité Vauban de retrouver sa vocation d'origine avec des activités artistiques pérennes à l'année plutôt que des activités commerciales saisonnières.

Plusieurs artistes et sculpteurs de renommée internationale ont déjà fait part de leur vif intérêt pour ce projet et de leur volonté d'apporter leur parrainage.

La cité Vauban abrite déjà plusieurs lieux à vocation culturelle : le Centre d'Art Contemporain situé sur la Place d'Armes et bientôt le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du patrimoine (CIAP) qui verra le jour fin 2019 au sein de l'église des Cordeliers. Il serait envisageable de s'appuyer et de développer des passerelles avec ces lieux culturels déjà existants.

La réalisation d'un complexe touristique au Fort des Têtes avec la création de deux hôtels, d'un centre de congrès, de commerces et de logements représente une opportunité pour l'attractivité économique du territoire. La valorisation du Fort des Têtes par un projet d'investissement à forte valeur ajoutée répond en outre parfaitement aux ambitions du tourisme de demain que nous portons et à notre souhait de pouvoir exploiter de manière innovante notre riche patrimoine classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco. La liaison téléportée entre le Champ de Mars et le Fort des Têtes favorisera la fréquentation touristique de la cité Vauban et participera au développement d'une troisième saison touristique.



Cabinet du Maire

Par ailleurs, je souhaite inscrire le développement du « Cœur de ville » de Briançon dans une réflexion globale et poursuivre la dynamique enclenchée avec la ZAC pour engager des actions positives et correctrices permettant d'apporter cohérence et équilibre entre les différents pôles de centralité de la ville. La création de ce nouveau quartier et le projet touristique du Fort des Têtes nécessitent, d'accompagner la mutation des pôles d'attractivité touristiques et commerciaux existants, par la mise en œuvre d'une politique volontariste de redynamisation. A ce titre, la ville de Briançon a fait part de sa candidature pour le programme « Action Cœur de Ville » lancé par le ministère de la Cohésion des territoires qui permettra notamment de lutter contre la vacance commerciale dans la cité Vauban.

Le projet BRIANÇON VAUBAN CITÉ DES ARTS s'inscrit pleinement dans la politique de valorisation touristique du patrimoine militaire fortifié du Conseil Régional PACA et à la volonté de l'exécutif régional de « faire du patrimoine une priorité de la politique culturelle ».

Françoise Nyssen, ministre de la Culture, qui a présenté, le 17 novembre 2017, sa stratégie pluriannuelle en faveur du patrimoine, a affirmé son ambition de vouloir donner un nouvel élan à la politique de l'État en matière de patrimoine, et notamment de « faire de la restauration patrimoniale un levier d'attractivité et de dynamisme économique en renforçant le potentiel touristique de ces sites ».

La ville de Briançon travaille depuis plus d'un an en étroite collaboration avec Madame Anne PANCALDI, artiste peintre qui tient une Galerie d'Art située au cœur de la cité historique, et qui œuvre avec passion et conviction pour fédérer les entreprises de la ville haute au sein d'un collectif.

Aujourd'hui toutes les conditions sont réunies pour que le projet BRIANÇON VAUBAN CITÉ DES ARTS qui vous a été présenté par Madame PANCALDI aboutisse et se concrétise rapidement.

La mise en œuvre de cette opération implique à présent la réalisation d'une étude approfondie et argumentée qui pourrait être portée par le Conseil Régional PACA.


La Ville de Briançon compte sur le soutien financier et l'accompagnement de la Région et de l'Etat pour mener à bien ce projet ambitieux aspirant à concilier préservation des richesses passées et dynamisme futur.

Il y va de la bonne santé économique du briançonnais, bien sûr, mais aussi de la sauvegarde de son histoire et de son patrimoine culturel.

Confiant dans l'intérêt que vous avez déjà eu l'occasion de manifester pour ce projet, je vous prie d'agréer, Madame la vice-Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

et cordialement

Le Maire


Gérard FROMM